



COMMUNIQUE DE PRESSE
Jeudi 23 novembre 2017

Malaunay

La chaufferie biomasse de la ville inaugurée avec Ségolène ROYAL

Guillaume COUTEY, Maire de Malaunay, a inauguré ce 23 novembre la chaufferie biomasse, en présence de l'ancienne Ministre de l'environnement, Ambassadrice des pôles Arctique et Antarctique et Présidente de la COP21 Ségolène ROYAL, de la Préfète de Normandie et de Seine-Maritime Fabienne BUCCIO, du Député de Seine-Maritime Christophe BOUILLON, du Directeur Régional ADEME Normandie Fabrice LEGENTIL, ainsi que de Sylvie JEHANNO, Directrice Générale de l'entreprise DALKIA.

ÉQUIPEMENT MUTUALISÉ

Cette chaufferie centralisée repose sur **une chaudière biomasse qui alimente en chauffage via un réseau de chaleur municipal, les principaux bâtiments de la ville** : l'école maternelle et l'école élémentaire Miannay, la piscine municipale, le centre socio culturel incluant la crèche halte-garderie et le gymnase Nicolas Batum. La chaudière bois d'une puissance de 350kW est alimentée par de la plaquette forestière stockée dans un silo enterré.

L'exemplarité du projet explique que les 960 000 € TTC de dépenses d'ingénierie et de travaux sont subventionnées à hauteur de 194 806 € par l'Etat au titre de la DETR et du FSIL, et à hauteur de 340 863 € par l'ADEME dans le cadre du Fonds chaleur (Malaunay bénéficie ainsi pour ce projet du premier contrat patrimonial de développement des EnR en France) et d'une aide financière bonifiée accordée aux lauréat de l'appel à projets Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte de 57 350 €. Malaunay est le premier territoire en France à bénéficier d'une aide financière de l'ADEME dans le cadre d'un contrat patrimonial de développement des EnR du fonds chaleur.

HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La chaudière a été réalisée et sera exploitée par l'entreprise DALKIA. Avec un rendement optimisé, cette nouvelle infrastructure permet à Malaunay de **substituer 55% de la consommation d'énergie de ses bâtiments par une énergie renouvelable** et réduit ses émissions de CO₂ de 270 tonnes par an (à titre de comparaison, cela correspond aux émissions annuelles de 36 habitants (7,5t/an/hab), 2 454 545km en voitures (110gCO₂/km), etc). La chaufferie sera **approvisionnée en bois-énergie par la filière locale** issue notamment de forêts régionales, gérées durablement. L'insertion environnementale est elle aussi exemplaire : la forme architecturale, la **toiture et le mur végétalisés**, l'habillage extérieur en bois mélèze, ainsi que le recours à un **silo enterré** contribuent à intégrer au mieux la chaufferie dans un décor naturel.

CAPSULE TEMPORELLE

Lors de la pose de la première pierre en mai dernier, **une capsule temporelle** a été insérée dans les fondations, contenant des objets et documents emblématiques de l'engagement Malaunaysien en 2017 et qui seront ainsi soumis au regard des générations futures en 2050 : clé usb avec des morceaux joués par les élèves de l'école Municipale de Musique et des Arts,

dessins des enfants du centre de loisirs sur le thème de l'avenir en 2050 et contrat TEP-CV de Malaunay signé en 2015 avec la Ministre de l'environnement Ségolène Royal.

MALAUNAY, TERRITOIRE EN TRANSITION BAS CARBONE

Cette nouvelle infrastructure participe à mettre en œuvre la **stratégie territoriale de transition bas-carbone** développée sur la ville, engagée dans un plan d'actions ambitieux : **dans le domaine des transports** avec l'achat de véhicules électriques et GNV, l'encouragement à la mobilité active en pedibus ou covoiturage, la révision du Plan local d'Urbanisme avec une approche environnementale de l'urbanisme (AUE) ; **dans le domaine du bâtiment** avec l'anticipation des normes de construction, la réalisation de bâtiments exemplaires, le soutien aux opérations de rénovation et réhabilitations performantes, ou encore en intégrant l'analyse du cycle de vie dans les études et projets, de la conception à la fin de vie du produit ; **dans le domaine agricole et forestier**, avec la plantation d'arbres et d'essences comestibles, le soutien au maraichage citoyen, la création d'une AMAP et le développement des jardins partagés, l'objectif de 50% de bio dans la restauration collective d'ici 2018, la baisse du gaspillage alimentaire et une alimentation progressivement moins carnée ; **dans le domaine économique** avec l'incitation aux économies d'énergie, le dispositif « familles à énergie positive », la création d'un club éco-entreprises, le soutien et la formation des acteurs à l'économie circulaire ; **dans le domaine des déchets** via un partenariat avec le syndicat mixte des déchets SMEDAR, une réduction des déchets et une amélioration du tri au niveau des services municipaux, des écoles, des associations.

MALAUNAY, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Ce volet énergétique décliné à Malaunay est un des axes de la **convention "Territoire à Energie positive pour la Croissance verte", dit TEP-CV**, qui permet à Malaunay de bénéficier d'un soutien financier du Ministère de l'environnement de 2 millions d'euros pour son ambitieux programme d'actions, faisant de cette ville de 6000 habitants **un exemple national de ville en transition** : défi de la sobriété avec la rénovation du groupe scolaire, défi solaire avec l'installation de 1500 m² de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, défi environnemental avec une gestion durable des espaces verts en faveur de la biodiversité, défi énergétique avec le remplacement de l'éclairage intérieur par des leds sur les bâtiments communaux... « *Nous mettons la transition en œuvre au quotidien. Je veux prouver qu'on peut mobiliser, innover et faire modèle à chaque échelle, pour celles et ceux qui doutent encore de leur potentiel et leur capacité à faire !* » rappelle le maire Guillaume Coutey à cette occasion.

« La Ville de Malaunay a su mettre une réelle ambition dans un ensemble de projets valorisant les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. L'ADEME accompagne les collectivités qui, comme Malaunay, démontrent par leurs décisions et leurs réalisations que la transition énergétique et environnementale est une ambition réaliste. Ainsi, elle apporte un soutien technique et financier à une cinquantaine de collectivités normandes dans leurs démarches territoriales exemplaires. »* conclut Fabrice LEGENTIL, Directeur Régional ADEME Normandie.

--

* L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.normandie.ademe.fr

--

Contact presse :

Malaunay : Alice BRIANT, Directrice Animation & Communication
Tel : 02 32 82 55 74 – 06 66 92 67 68

Ademe : Thomas JOILLE, Communication, Tél : 02 32 81 70 60

Dalkia : Stéphanie AGUILAR, Responsable Communication Dalkia Nord-Ouest
Tél : 03 20 63 42 64 - 06 03 81 14 86